

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE de VILLECROZE

DOSSIER : N° DP 083 149 25 00053

Déposé le : 02/09/2025

Demandeur : EDF SOLUTIONS SOLAIRES

Nature des travaux : installation de panneaux photovoltaïques

Sur un terrain sis à : 186 Route de Draguignan à VILLECROZE (83690)

Référence(s) cadastrale(s) : 149 AD 140

RETRAIT AVANT DÉCISION

Le Maire de la commune de VILLECROZE,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu la déclaration préalable déposée le 02/09/2025,

VU la demande d'annulation par le pétitionnaire reçue en mairie le 08/09/2025,

ARRÊTE

Le retrait du permis de construire susvisé est prononcé.

VILLECROZE, le
Le Maire,

08 SEP. 2025


Roland BALBIS
Maire

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

Délais et recours : Le destinataire qui désire contester la décision peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la transmission de la décision attaquée. Il peut également dans ce délai saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (*l'absence de réponse au terme de quatre mois vaut rejet implicite*).

urbanisme@mairie-villecroze.fr

De: Ana Pereira <apereira@edf-solutions-solaires.com>
Envoyé: lundi 8 septembre 2025 08:01
À: urbanisme@mairie-villecroze.fr
Objet: EDF solutions solaires - Annulation du projet

Bonjour,

La déclaration préalable de travaux n°083 149 25 00053 AD 140 concernant notre client Isabelle Stainier [186 route de Draguignan 83690 VILLECROZE] est annulée. Merci de bien vouloir en tenir compte.

D'avance merci,

Cordialement,
Le service ADV.

Mail automatique veuillez de pas répondre directement et utilisez l'adresse de contact mentionnée dans notre demande de déclaration préalable de travaux. '

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le 'Message') sont établis à l'intention exclusive des destinataires et les informations contenues dans le Message ne doivent pas être diffusées, copiées, reproduites, publiées ou autrement divulguées à des tiers sans l'autorisation écrite de l'expéditeur. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce Message, vous êtes informés que toute divulgation de l'information contenue dans le Message est strictement interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en informer apereira@edf-solutions-solaires.com et de le supprimer de votre système, ainsi qu'immediatement l'expéditeur par retour du message. Il est impossible de garantir que les communications par message électronique ne soient pas interceptées, modifiées ou divulguées à des tiers non autorisés.